

Réf: Dossier N° 061636

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PISCINES ET DE BATIMENT » en abrégé « SIPBAT »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 48, Ilot 453

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PISCINES ET  
DE BATIMENT » en abrégé « SIPBAT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tous autres pays étrangers:

- Construction et étude de plan de piscine
- Import –Export
- Construction Bâtiments
- Vente de matériels de piscine

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 48, Ilot 453

Dirigeant(s) : M HIEN SIE TIOMOURE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08441 du 30/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41973/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

